

IDENTIFICATION UE : 1Intitulé : **Compréhension en lecture (lecture élèves en difficultés, hétérogénéité scolaire) - analyse de pratique**Code : **X5L4M1**

Volume horaire

8h CM**30h TD**ECTS : **3**

Responsable de l'UE : Mylène LEBON-EYQUEM

Courriel : myleneeyquem@yahoo.fr

Intervenants

Chantal LELEU

Courriel : leleuchantal@gmail.com

Mylène LEBON-EYQUEM

Courriel : myleneeyquem@yahoo.fr

Courriel :

**CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?
Quelles intentions ?**

Les cours magistraux visent à inviter les étudiants à mener une réflexion sur l'enseignement de la compréhension en lecture. Il s'agira de définir l'acte de comprendre, de s'interroger sur le fonctionnement cognitif lors de la saisie du sens des textes ou de documents iconographiques, de définir les principes didactiques et pédagogiques sur lesquels l'enseignant devra s'appuyer afin de proposer des tâches et des activités adaptées aux besoins des apprenants.

Les TD consistent en la transposition des connaissances et principes d'analyse proposés en CM sur des supports textuels et iconographiques.

Pour ce faire, les étudiants mettront en relation des articles ou des extraits d'ouvrages fondateurs de la compréhension en lecture et des outils didactiques et pédagogiques : Instructions officielles ; écrits professionnels d'enseignants ; extraits de manuels ; sujets de contrôles, productions d'élèves ; documents iconographiques (séances filmées) Ils élaboreront et analyseront des séances de lecture visant la compréhension pour le collège et le lycée et adaptées au contexte réunionnais.

Objectifs :

Le cours a pour but d'enrichir les pratiques professionnelles des étudiants. Il devra permettre

- De définir les enjeux de la lecture et de déterminer les compétences en jeu dans l'acte de lire.
- De déterminer les processus de conceptualisation mis en œuvre dans l'acte de lire à partir d'approches cognitives et psycholinguistiques.
- D'identifier les difficultés des élèves lors du traitement des informations ainsi que leurs origines.
- D'appréhender les moyens et outils de différenciation pédagogique.
- D'appréhender les dispositifs didactiques et les outils pédagogiques pour l'apprentissage de la compréhension.
- De s'approprier la démarche de transposition didactique en lecture et articuler des savoirs et savoirs faire didactiques afin de faire concevoir des situations d'enseignement relatives à la compréhension en lecture, adaptées aux collèges et aux lycées (LGT –LP) et plus spécifiquement au contexte réunionnais et de procéder à des analyses de séances de lecture compréhension et de productions d'élèves.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants devront être capables d'articuler les acquis conceptuels et méthodologiques pour

- Repérer les besoins des élèves en compréhension en lecture.
- Proposer des situations de médiations et remédiations adaptées pour permettre aux élèves de devenir des lecteurs compétents et d'acquérir le goût de la lecture.
- Procéder à des analyses de pratiques et de supports pédagogiques dans le domaine de la compréhension en lecture.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences1^{ère} session :

deux travaux écrits : analyse/conception de séances/séquences relatives à la compréhension en lecture

2^{ème} session :

une analyse/conception de séances/séquence relatives à la compréhension en lecture

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- **Gaonac'h D. et Fayol M., 2003, Aider les élèves à comprendre, du texte au multimédia, Hachette Education**

- **Giasson J**, 2012, *La lecture – Apprentissage et difficultés*, De Boeck
- **Goigoux R, et Nonnon E**, (éds), 2007, « Surmonter les ratés de l'apprentissage de la lecture à l'école et au collège », Repères, n° 35
- **Manesse D**, 2003, *Le français en classes difficiles : le collège entre langue et discours*, Paris, INRP, 2003.
- **Golder C, Gaonac'h D**, 2004, *Lire et comprendre –Psychologie de la lecture*, Hachette Education.
- *Apprentissage et enseignement de la lecture en SEGPA*, 1998, synthèse de l'étude « Les élèves en grande difficulté de lecture et les enseignements adaptés » réalisées par Roland Goigoux IUFM d'Auvergne), à la demande de la direction des Enseignements scolaires [DESCO], Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie,
http://www2.cndp.fr/textes_officiels/college/programmes/segpa/Annexe.pdf

IDENTIFICATION UE : 2Intitulé : **Analyse de l'image fixe et histoire des arts**Code : **X5L4M2**

Volume horaire :

4h CM**14h TD**ECTS : **3**

Responsable de l'UE : Cathy VIDALOU

courriel : cathy.vidalou@gmail.com

Intervenants :

Cathy VIDALOU

courriel :

courriel :

**CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?
Quelles intentions ?**

- Il s'agit de prolonger l'approche transdisciplinaire d'œuvres d'art initiée en Master 1, d'approfondir les connaissances en matière d'analyse de l'image fixe en lien avec les programmes de Français et d'Histoire des Arts (collège et lycée).
- L'analyse d'œuvres est envisagée, autant que faire se peut, dans la perspective de séquences et de séances d'enseignement : quelle place réserver dans une séquence de français à l'étude d'œuvres autres que littéraires, comment, dans quel but ?

Objectifs :

- Compléter l'initiation à la lecture de l'image fixe.
- Consolider une culture personnelle fondée sur la connaissance d'œuvres de référence.
- Maîtriser le vocabulaire technique et les repères historiques propres à chaque œuvre étudiée.
- Favoriser chez les futurs enseignants d'autres façons d'enseigner en croisant les compétences disciplinaires.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Les étudiants devront avoir des connaissances sur :
 - un certain nombre d'œuvres,
 - des méthodes d'analyse des œuvres d'art (formes, techniques, significations, usages),
 - des mouvements artistiques, des styles, des artistes, des lieux,
 - des repères littéraires, historiques, artistiques.
- Les étudiants devront être capables de :
 - observer et analyser les œuvres d'art ; identifier leurs caractéristiques fondamentales ; les situer dans le temps et l'espace pour mieux comprendre leur environnement spécifique ;
 - insérer l'étude d'une ou plusieurs œuvres d'art autres que littéraires dans une séquence/séance de français, justifier la pertinence de leurs choix sur les plans didactique et pédagogique.
 - imaginer une séquence de français à dominante histoire des arts.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences1^{ère} session : 1 devoir écrit, 2h2^{ème} session : 1 devoir écrit, 2h**Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum**

- Histoire des Arts, cycle 3 et cycle 4 - B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015.
- Bulletin officiel n° 32 du 28 août 2008 (Programmes Histoire des Arts, lycée)
- <http://www.histoiredesarts.culture.fr>;
- <http://eduscol.education.fr/cid60915/ressources-d-histoire-des-arts-pour-le-college.html>

IDENTIFICATION UE : 3.AIntitulé : **Remédiation préparation au concours. Langue française**Code : **X5L4M3A**

Volume horaire :

0 CM

12h TD

ECTS : **1**

Responsable de l'UE : Christine VÉNÉRIN

courriel : christine.venerin@univ-reunion.fr

Intervenants :

Anne-Cécile KOENIG-LE RIBEUZ

courriel : annececileleribeuz@yahoo.com

Christine VÉNÉRIN

courriel : christine.venerin@univ-reunion.fr**CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?**

Le cours est dédié aux étudiants du master 2^{ème} année non lauréats au Capes de Lettres. Il a pour vocation de consolider les connaissances disciplinaires et didactiques acquises lors de la première année de master. Pour ce faire, un rappel de la méthodologie pour chacun des quatre exercices de l'étude grammaticale à l'épreuve écrite d'admissibilité sera proposé. Chaque exercice de l'étude grammaticale (Grammaire moderne, Stylistique, Ancien français, Mise en situation professionnelle des savoirs grammaticaux [didactique de la langue]) sera illustré par des sujets d'entraînement de type concours.

Objectifs :

- Consolider la méthodologie de chacune des quatre épreuves écrites de l'étude grammaticale
- S'entraîner au traitement de questions grammaticales et stylistiques diverses (lexicologie, morphologie, phonétique, orthographe, syntaxe, etc.) à partir d'exercices construits sur le modèle des sujets de Capes.
- Répondre aux questions et besoins spécifiques des étudiants pour faciliter leurs révisions.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Savoir traiter des questions grammaticales dans l'esprit de l'épreuve grammaticale du Capes (lexicologie, morphologie, phonétique, orthographe, syntaxe, stylistique, traduction en ancien français).

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences1^{ère} session :

Écrit : exercices spécifiques de l'étude grammaticale faits à la maison et/ou en temps limité surveillé.

2^{ème} session :

Écrit : exercices spécifiques de l'étude grammaticale en temps limité surveillé.

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Se reporter aux conseils bibliographiques des quatre épreuves de l'étude grammaticale :

- S1 : UE3. Langue française 1
- S2 : UE1. Langue française 2

Pour relire les informations méthodologiques et des exemples de sujets d'admissibilité rédigés, consulter par exemple :

- Lelièvre S., Bourbon F., Castellani M.-M. & Vénérian-Guénez C., *Préparer et réussir le Capes de Lettres classiques et modernes, Épreuves d'admissibilité*, SEDES, 2014, (2^{ème} éd. revue 2015, Armand Colin).
- Lelièvre S., Bourbon F., Di Rosa G., Grossir C., Huynh J.-A., Vénérian-Guénez C. & Zarate G., *Préparer et réussir le Capes de Lettres classiques et modernes, Épreuves d'admission*, SEDES, 2014, (2^{ème} éd. revue 2015, Armand Colin).

IDENTIFICATION UE : 3.BIntitulé : **Remédiation préparation au concours. Préparation à l'oral**Code : **X5L4M3B**

Volume horaire :

0 CM

12h TDECTS : **1**

Responsable de l'UE : Christine VÉNÉRIN

courriel : christine.venerin@univ-reunion.fr

Intervenants :

Cathy VIDALOU

courriel : cathy.vidalou@gmail.com

courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Comme l'indique son titre, cette UE est à destination des M2 non-admis au concours. Elle vise à accompagner les étudiants qui ont réussi le M1 mais échoué au concours : cette sous-UE se concentrera plus particulièrement sur les épreuves orales d'admission.

Objectifs :

En raison de la diversité des options au CAPES, le cours portera plus précisément sur l'explication de texte (méthodologie) et sur les grandes notions de didactique nécessaires à la réussite de l'épreuve optionnelle.

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

- Maîtriser les éléments de didactique du français en vue des épreuves optionnelles
- Maîtriser la méthodologie de l'explication de texte à l'oral

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences1^{ère} session :

oral

2^{ème} session :

oral

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

Se reporter aux indications bibliographiques données pour l'UE 4 en M1 (S2)

Le mémoire de Master MEEF Mention 2nd degré Parcours Lettres

UE MEM au semestre 4
UE non compensable

Code : X5L4MMEM
ECTS : 10

1. Le mémoire de Master MEEF : le texte de cadrage commun de référence

Textes officiels de référence : JORF n°0200 du 29 août 2013 page 14627 - texte n° 48

Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

Article 7

La formation s'appuie sur une activité d'initiation à la recherche, qui permet de se familiariser avec les différents aspects de la démarche scientifique. L'activité de recherche doit, au-delà du contenu disciplinaire, permettre l'acquisition de compétences en lien avec le métier d'enseignant ou de personnel d'éducation, notamment par l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles.

Article 19

Dans le cadre du stage de la formation en alternance du master « MEEF », chaque étudiant réalise un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation.

2. Un mémoire à forte dimension professionnelle

Le mémoire de master permet à l'étudiant de se professionnaliser en mettant en œuvre une démarche de recherche à partir d'une question professionnelle identifiée sur un des terrains de stage. Le processus de réalisation du mémoire articule donc l'auto-analyse de pratiques professionnelles émergentes, l'analyse et le positionnement au sein d'une profession / d'un métier (dimension collective) et la contribution à la production de connaissance sur les enseignements, les apprentissages, l'éducation...

Pour cela, le mémoire articule trois dimensions :

- une problématique
- un recueil de données à visée professionnelle
- le traitement, l'analyse et l'interprétation de ces données.

Sélection de critères d'évaluation portant sur les trois dimensions

Une problématique, issue d'une question professionnelle en relation avec le terrain scolaire (si possible le terrain de stage) et adossée à un cadre de référence explicite, par exemple :

- plusieurs sources et points de vue sont sollicités pour identifier ces questions ;
- le champ d'étude est ainsi délimité, au besoin en utilisant des référentiels, des programmes, des textes officiels...
- le passage de la question initiale à la problématique par l'usage de quelques concepts clés définis en référence à des travaux universitaires récents ;

Une méthodologie précise dans le recueil et la construction de données

- construction d'un corpus de données repérable (si possible : travaux d'élèves, enregistrements, préparation de cours, évaluations,...) ;
- le mode de recueil ou de production des données est présenté ;

Une méthodologie précise dans le traitement, l'analyse et l'interprétation des données

- le mode de traitement et d'analyse est explicité à l'aide d'exemples ;
- l'analyse des données débouche sur un résultat qui infirme, confirme ou remet en question les hypothèses posées au terme de la problématique ;

➤ **Le mémoire est centré sur un problème professionnel vécu ou observé sur le terrain.**

➤ **Le mémoire montre une appropriation de la démarche de recherche**

- le souci de la référence à des travaux de recherche est constant ;
- la position d'auteur est assumée : les emprunts sont référencés ;

➤ **Le mémoire comporte une dimension critique**

3. Le mémoire de Master MEEF 2nd degré Lettres à l'ESPE de La Réunion

3.1. Principes et objectifs visés

Le mémoire invite à réfléchir sur sa pratique d'enseignant, dans ses différents aspects. Mais plutôt qu'un mémoire qui prendrait le risque de la généralité, il s'agit d'un vrai travail de recherche permettant de valider un master, soit un diplôme de niveau Bac+5.

La recherche implique un travail d'investigation d'abord au niveau théorique : il convient, en fonction du sujet abordé de connaître à la fois ce que l'on pourrait appeler la *doxa* et les dernières avancées de la recherche. Il s'agit aussi d'un travail d'analyse à partir d'un recueil de données sur le terrain.

Ce travail doit mener à une prise de recul de l'enseignant sur son travail qui consiste à transmettre des savoirs. La réflexion peut alors porter sur un questionnement pédagogique, sur une approche didactique ou sur un domaine précis des connaissances qu'il doit transmettre.

La réflexion pédagogique n'a d'intérêt pour le professeur de Français en exercice (et surtout débutant) que si elle s'appuie sur une connaissance intime des programmes et de leurs contenus (trop souvent considérés comme acquis suite au concours).

La recherche disciplinaire a pour intérêt de former l'enseignant à approfondir et renouveler ses connaissances afin de transmettre le meilleur.

Le mémoire peut se définir par un va-et-vient constant entre pédagogie, didactique et disciplinaire fondant la réflexion du futur enseignant.

N.B. Les étudiants M2 non lauréats, affectés en binôme pour leur stage court d'observation et de pratique accompagnée (SOPA), peuvent travailler ensemble et produire un mémoire commun. Chacun pourra singulariser sa réflexion dans une partie ou une section du mémoire à partir de l'une des classes observées par exemple ou sur un des aspects professionnels abordés.

3.2. Critères formels de rédaction du mémoire

- le texte principal comporte entre **40 et 60** pages (ou plus) ;
 - une impression sans recto-verso ;
 - les annexes rassemblent les pièces utiles au lecteur pour juger la valeur du travail de recherche et de professionnalisation
 - des tables permettent au lecteur de se situer rapidement dans le document (table des matières, des figures, des annexes numérotées...) ;
 - une bibliographie distinguant les types de sources (présentation harmonisée grâce à une norme,) ;
 - une expression correcte (orthographe, syntaxe, ponctuation) ;
 - un résumé et mots-clés en français et en anglais (ou dans une langue de l'espace européen) en quatrième de couverture ;
- Le directeur de mémoire fixe avec l'étudiant les normes à utiliser. Elles doivent être assumées par l'étudiant et la présentation de son écrit doit être uniforme.

N.B. Les normes bibliographiques APA sont conseillées pour le dépôt sur la plateforme DUMAS.

N.B. Toutes les indications bibliographiques doivent avoir été utilisées au moins une fois dans le texte du mémoire.

3.2.1. Les pages de couverture

a) la 1^{ère} de couverture (ou page de garde)

- logos de l'ESPE et de l'Université de La Réunion
- nom du diplôme : MASTER MEEF mention 2nd degré Parcours Lettres
- titre (en gros caractères)
- NOM prénom ; numéro d'étudiant ; année
- sous la direction de : NOM Prénom (du directeur de mémoire) ; titre (ex : Professeur des universités ou Maître de conférences)
- Jury : NOM Prénom de chaque membre

b) engagement de non plagiat, daté, signé, « lu et approuvé »

c) une page (éventuellement) pour les remerciements

d) la 4^{ème} de couverture : résumé et mots-clés (entre 3 et 5 par exemple) en français et en anglais (ou dans une langue de l'espace européen)

3.2.2. Les consignes de mise en page

- police : **Times New Roman** - taille : **12**
- mise en page : **justifié ; interligne 1,5** - marges : haut/bas/gauche/droite : **2 cm**
- pagination du document principal (inclus le sommaire et la bibliographie, annexes exclues) : chiffres arabes soit en bas à droite, soit centrés en bas de page. Le sommaire constitue la première page numérotée.
- taille du titre de partie, introduction, conclusion (ex : 16)
- taille du titre de niveau 1 (section) + gras (ex : 14)
- taille du titre de niveau 2 (paragraphe) + gras (ex : 12)
- taille du titre de niveau 3 éventuel + gras (ex : 12)
- note de bas de page : taille 10, justifié (numérotation automatique)

4. Conseils pour la soutenance du mémoire

Durée de l'exposé : environ 15 mn à 20 mn (maximum)
(10mn pour chaque étudiant dans le cas d'un mémoire réalisé en binôme))

Contenu de l'exposé :

Attention : l'exposé ne doit pas être une redite exacte de ce que vous avez écrit !

- Vous pouvez préparer un diaporama pour illustrer des productions d'élèves, des phrases-clés, des schémas, ce n'est pas du tout obligatoire (mais pas trop de texte sur les diapositives : un complément de votre exposé, pas le contenu exact de votre exposé)

- Prévoyez des notes et un plan mais ne lisez pas vos notes

1. Expliquez votre choix de thématique, vos hésitations, présentez votre problématique
2. Mettez en valeur vos données et vos résultats (méthode de collecte de données et d'analyse, vos sources de découverte, « surprises » professionnelles, etc.)
3. Retour réflexif : Exposez les limites de votre travail (écart entre ce que vous souhaitiez faire et la mise en œuvre, entre vos objectifs et la réalité dans les classes, types de difficultés rencontrées, etc.)
4. Réflexion générale sur les apports du travail de mémoire sur votre pratique professionnelle, en cours d'année et/ou à venir (sans revenir sur des difficultés inhérentes au M2 MEEF : gestion du temps pour les lectures et la rédaction)
5. Prolongement : envisagez des pistes à travailler, non abordées (ou peu) dans le mémoire, de nouveaux centres d'intérêt didactiques ou pédagogiques...

Entretien : questionnement du jury et vos réponses, 15 à 20 mn par membre du jury

pas de préparation, répondez spontanément, développez et argumentez soit sur le plan théorique soit sur le plan professionnel ; ayez bien votre exemplaire papier avec vous, le jury peut revenir avec vous sur des points précis.

Dans les deux parties de la soutenance, soignez votre expression (pas de familiarité), la qualité de la langue, la fluidité de votre propos (ne lisez pas votre exposé)